



COVID 19 : REPRISE DES CHANTIERS DE TRAVAUX PUBLICS EN OCCITANIE

ADAPTER LES CHANTIERS POUR ASSURER LA PROTECTION DES SALARIES !

communiqué d'Olivier GIORGIUCCI, Président de la Fédération Régionale des Travaux Publics Occitanie

Depuis le 17 mars, une grande partie des chantiers de Travaux Publics ont été suspendus du fait, notamment, des mesures sanitaires de distanciation incompatibles avec nos situations habituelles de travail.

En 15 jours, l'organisme paritaire de prévention de la profession a réalisé un guide qui décrit les mesures à prendre et les protections à mettre en œuvre dans nos métiers afin de respecter les consignes sanitaires. Ce guide a été validé par le Ministère de la santé, il est paru le 3 avril (Lien : [file:///C:/Users/user/AppData/Local/Packages/Microsoft.MicrosoftEdge_8wekyb3d8bbwe/TempState/Downloads/GUIDE-DE-PRECONISATIONS-COVID-19-OPBTP%20\(5\).pdf](file:///C:/Users/user/AppData/Local/Packages/Microsoft.MicrosoftEdge_8wekyb3d8bbwe/TempState/Downloads/GUIDE-DE-PRECONISATIONS-COVID-19-OPBTP%20(5).pdf)).

C'est une étape importante qui permet d'envisager la reprise de notre activité.

Nos entreprises de Travaux Publics travaillent actuellement pour traduire ces recommandations en mesures de sécurité adaptées **à chaque chantier**. Il y a trois situations possibles :

- Les mesures de distanciation et de protection préconisées par le guide sont applicables rapidement par l'entreprise et le chantier peut reprendre dès qu'elles sont actées.
- Les processus et situations de travail doivent être adaptés pour respecter les préconisations du guide et assurer la sécurité sanitaire. Maître d'ouvrage, maître d'œuvre et entreprise travaillent à la définition et la mise en œuvre de ces adaptations, **pour une reprise qui interviendrait d'ici à la fin du mois d'avril**. Cela concerne la plupart des chantiers.
- Sur certains chantiers, après analyse, les conditions ne peuvent être actuellement réunies pour mettre en œuvre les préconisations du guide et assurer la sécurité sanitaire. Il faut alors différer la reprise.

L'indisponibilité des équipements de protection nécessaires pour certaines situations de travail (en particulier les masques) reste un point critique. Compte tenu des commandes en cours, nous espérons une amélioration de la fourniture d'ici à une dizaine de jours.

Nous remercions tous les maîtres d'ouvrages et maîtres d'œuvre qui travaillent d'ores et déjà avec notre profession et ses entreprises à la préparation de la continuité de notre activité.

Bien cordialement,

Po/ **Olivier GIORGIUCCI**
Président de la FRTP Occitanie

Florent GIANORDOLI
Secrétaire Général

Fédération Régionale des Travaux Publics Occitanie - Délégation Méditerranée
ZAC Tournezy 1- Passage Jean Cocteau à Montpellier (34070) - Tél 04 67 69 00 00
Retrouvez l'actu régionale des TP sur notre site internet : [http:// www.frtppoccitanie.fr](http://www.frtppoccitanie.fr)

Suivez-nous sur Twitter

